# II. La ressource en eau

Ce formulaire est en lien avec l'atelier Vulnérabilité climatique du 28 mai 2021.
Il est disponible jusqu'au 9 juin 18h.

Comment accompagner l'évolution des ressources en eau ?
Les évolutions climatiques impacteront nécessairement le cycle de l'eau. Ainsi, « l'abondance » de l'eau potable pourrait être limitée et créer des conflits d'usage. En zone littoral, certaines nappes phréatiques pourrait être salinisée en conséquence de la hausse du niveau de la mer.

Ce questionnaire se compose de 6 parties (33 questions) :
- Comment améliorer la qualité des masses d'eau ?
- Comment améliorer la qualité du réseau épuratoire ?
- Comment favoriser la gestion naturelle des eaux de pluie ?
- Comment renforcer la qualité de la ressource en eau potable ?
- Comment économiser l'eau potable et plus globalement la ressource ?
- Comment améliorer la qualité des eaux de loisirs ?

1. Qui êtes-vous ? (Précisez Nom, Prénom et Organisme - Communes, EPCI...)

La ressource en eau : Comment améliorer la qualité des masses d'eau ?

**Prescriptions / Recommandations :**

2. Identifier des secteurs où les activités maritimes et motorisées ne peuvent pas s'installer.

   *Plusieurs réponses possibles.*

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

3. Conditionner les constructions résidentielles non desservies par l'assainissement non collectif.

   *Plusieurs réponses possibles.*

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

Actions :

4. Assurer la bonne qualité du réseau épuratoire pour toutes les stations épuratoires (mise en conformité).

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

5. Mettre en œuvre le programme d'actions portant sur les Zones Vulnérables - Directive Nitrates au sein des bassins versants de la Sée, la Sélune et Couesnon.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

6. Renforcer les contrôles des équipements d'assainissement non collectif.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

La ressource en eau : Comment améliorer la qualité des masses d'eau ? Cas des cours d'eau

**Prescriptions / Recommandations :**

7. Rendre possible la destruction ou l'aménagement des seuils, moulins et barrages.

   *Plusieurs réponses possibles.*

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

8. Préserver strictement les milieux inféodés aux berges des cours d'eau (ripisylves naturelles, prairies, zones humides).

   *Plusieurs réponses possibles.*

   - [ ] Oui
   - [ ] Non
   - [ ] Peut-être - à redéfinir

9. Interdire les constructions et aménagements au niveau des berges du réseau hydrographique ( par exemple : 15 mètres minimum).

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

**Actions :**

10. Identifier les obstacles à l'écoulement et créer un plan d'actions visant à leurs aménagements ou leurs suppressions.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

11. Identifier le rôle hydraulique des haies, milieux boisés et zones humides.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

12. Développer des itinéraires cyclables, piétons, pédestres et en canoé kayak assurant une fréquentation adaptée au maintien des berges et leurs fonctionnalités écologiques.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

13. Accompagner techniquement et financièrement les éleveurs dans l'aménagement des prairies humides en vue de limiter l'accès du bétail au lit des cours d'eau, particulièrement les petits fleuves côtiers.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

La ressource en eau : Comment améliorer la qualité du réseau épuratoire ?

**Prescriptions / Recommandations :**

14. Conditionner la constructibilité des communes desservies par une station d'épuration défectueuse. Cette interdiction sera levée sous réserve de disposer d'un programme d'actions adaptés à la réduction des points de dysfonctionnement.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

15. Construire prioritairement dans les zones desservies par un assainissement collectif.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

16. Rendre possibles les aménagements et travaux permettant l'adaptation des réseaux d'eaux usées et pluviales dans les zones irrémédiablement submergées et les zones régulièrement submergées.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

**Actions :**

17. Réaliser des Schéma de Gestion des Eaux usées et pluviales.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

18. Identifier les entreprises sources de pollution du fait d'un système épuratoire défectueux et les encourager et les accompagner à mener les travaux nécessaires.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

19. Identifier annuellement les entrées d'eau parasite liées à la hausse du niveau de la mer et mettre en œuvre un plan d'action visant l'adaptation des réseaux.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

La ressource en eau : Comment favoriser la gestion naturelle des eaux de pluie ?

**Prescriptions / Recommandations :**

20. Pour les nouvelles constructions, gérer l'eau pluviale via des techniques naturelles à la parcelle ou à l'opération d'aménagement.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

21. Dans le tissu urbain existant, permettre les travaux et aménagements favorisant la reperméabilisation des sols.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

**Actions :**

22. Se donner des objectifs de perméabilisation du tissu urbain par EPCI et mettre en œuvre un programme d'actions annualisé.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

La ressource en eau : Comment renforcer la qualité de la ressource en eau potable ?

**Prescriptions / Recommandations :**

23. Protéger strictement les espaces à proximité des anciens forages et ceux qui pourraient être utilisés à l'avenir.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

**Actions :**

24. Identifier les forages fermés et définir une stratégie d’amélioration de la qualité des eaux en vue de les réexploiter à terme.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

25. Identifier de nouveaux forages en capacité de répondre aux besoins en eau potable dans les années à venir.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

La ressource en eau : Comment économiser l'eau potable et plus globalement la ressource ?

**Prescriptions / Recommandations :**

26. Rendre obligatoires les installations de récupération des eaux pluviales dans les constructions résidentielles, tertiaires et industrielles et les opérations d'aménagement à venir.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

27. Conditionner dans les espaces agricoles les aménagements et constructions liés au développement du stockage d'eau et à l'irrigation.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

**Actions :**

28. Expérimenter l'installation d'un réseau d'eau non conventionnel dans les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels sous réserve d'une déconnexion au réseau potable.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

29. Mettre à disposition des ménages un kit de réduction des eaux potables : mousseurs, briques pour cuves des toilettes, récupérateurs d'eau.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

30. Sensibiliser les habitants à un usage raisonné des eaux lavage de voiture, arrosage du potager et du jardin, etc.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

La ressource en eau : Comment améliorer la qualité des eaux de loisirs ?

**Prescriptions / Recommandations :**

31. Permettre le aménagements et installations nécessaires au maintien de la qualité des eaux de baignades (exemple adaptation du réseau épuratoire et pluvial, maintien de la capacité auto épuratoire des milieux naturels, gestion durable des rebus des activités conchylicoles, etc.).

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

32. Conditionner les aménagements et installations balnéaires et de loisirs à une qualité de l'eau suffisante sur plusieurs années, particulièrement pour les plages de Saint Jean le Thomas (Sud) Dragey-Rothon et Granville.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

**Actions :**

33. Mettre en œuvre le plan d'action proposé par l'ARS de chaque plage.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

34. Appuyer la recherche en matière de productions agricoles sobres en eau et en matière d'adaptation des cultures actuelles au stress hydrique.

*Plusieurs réponses possibles.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Peut-être - à redéfinir

Propositions complémentaires

35. Avez-vous des propositions complémentaires ?

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms